



PROGRAMME MIVA

Éducation

Dans les pays en développement, les enfants et les jeunes n'ont souvent pas accès à l'éducation ou seulement de manière très limitée, généralement en raison de la pauvreté et de la discrimination. Les filles, les enfants handicapés, les minorités ethniques et les réfugiés sont particulièrement défavorisés. Dans le cadre du programme Éducation, miva soutient les partenaires locaux en favorisant la mobilité, afin de promouvoir des mesures qui améliorent les perspectives scolaires dans les régions concernées.



Localisation: les régions rurales et éloignées dans les pays pauvres du Sud



Moyens de transport: véhicules tout-terrain, bus scolaires, vélos, motos



Bénéficiaires: les personnes défavorisées vivant dans les pays en développement qui, en raison de leur pauvreté, n'ont pas ou peu accès à l'éducation



Objectif: améliorer les perspectives scolaires dans les pays pauvres grâce à la mobilité



Coûts annuels du projet:
financement propre des partenaires du projet: 150'000 CHF,
besoin de crédits miva: 300'000 CHF

Accès des plus démunis à l'éducation dans les pays en développement

L'accès à l'éducation est une condition sine qua non pour éradiquer la pauvreté et les inégalités et pour permettre une croissance économique et un développement social durables. Notre programme s'articule autour de l'objectif de développement durable «éducation de qualité» des Nations unies:

«Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde.»

Situation de départ

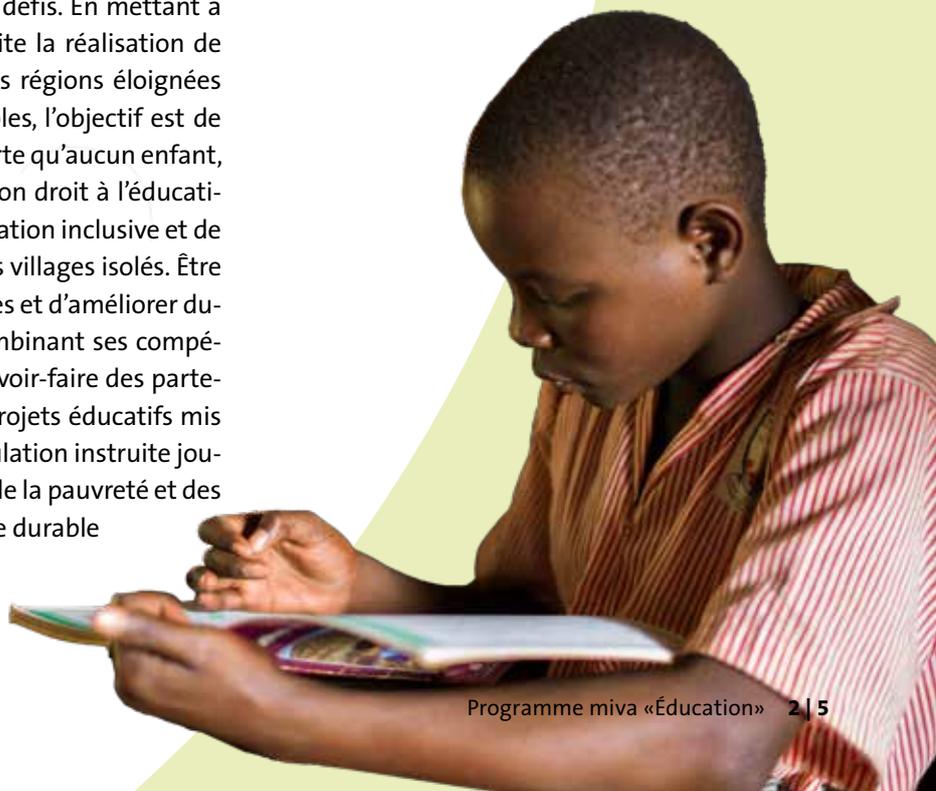
Dans les pays en développement, les enfants et les jeunes n'ont souvent pas ou peu accès à l'éducation, généralement en raison de la pauvreté. Bien trop souvent, les enfants, au lieu d'être scolarisés, sont utilisés comme main d'œuvre par leurs parents. De nombreuses familles n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité, les matériels scolaires et les frais de transport. Les filles ont moins de chances que les garçons d'accéder à l'éducation, que cela soit en raison de la discrimination sexuelle ou des normes culturelles. Les enfants handicapés, les minorités ethniques, les réfugiés et les personnes déplacées sont souvent laissés de côté. Il est fréquent de constater une

Objectif

La mobilité joue un rôle central pour relever ces défis. En mettant à disposition des moyens de transport, miva facilite la réalisation de projets dans le domaine de l'éducation dans des régions éloignées du Sud global. En fournissant des véhicules fiables, l'objectif est de soutenir la construction d'écoles et de faire en sorte qu'aucun enfant, faute de moyens de transport, ne soit privé de son droit à l'éducation. Cela permet également de promouvoir l'éducation inclusive et de mener des campagnes de sensibilisation dans les villages isolés. Être véhiculé permet de surmonter les défis logistiques et d'améliorer durablement l'accès à l'éducation sur place. En combinant ses compétences dans le domaine de la mobilité avec le savoir-faire des partenaires locaux, miva soutient concrètement les projets éducatifs mis en place dans les pays les plus pauvres. Une population instruite jouent le rôle le plus déterminant pour la réduction de la pauvreté et des inégalités comme pour la croissance économique durable et le progrès social.



pénurie de ressources et de personnel qualifié pour répondre aux besoins. Ces facteurs ont pour conséquence un faible taux de scolarisation et un taux de décrochage scolaire élevé, de sorte que beaucoup n'acquièrent jamais les compétences de base en matière de lecture et d'écriture. Sans instruction, les personnes vivant dans les pays en développement sont privées de leur avenir. Résultat: la pauvreté et les inégalités persistent.



Mesures

Le programme «Éducation» appuie des mesures locales visant à promouvoir la scolarisation et l'éducation des enfants et des jeunes, ainsi que la formation des adultes:

- **Construction et mise en place d'établissements d'enseignement et d'organismes de formation**

Jardins d'enfants, écoles primaires et secondaires, structures médico-sociales pour enfants handicapés, centres de formation provisoires dans les zones de conflit et centres de formation professionnelle.

- **Alphabétisation des adultes**

Former les personnes défavorisées sans qualification

- **Égalité des sexes**

Sensibiliser et informer les parents sur l'importance que revêt une solide formation pour les filles

- **Soutien aux familles touchées par la pauvreté**

Octroyer des bourses, fournir une aide financière pour l'achat d'uniformes et de matériel scolaire

- **Formation professionnelle**

Instaurer et promouvoir une formation professionnelle axée sur la pratique

- **Des perspectives scolaires pour les enfants et les jeunes ayant des besoins spécifiques**

Offrir aux enfants et aux jeunes handicapés ainsi qu'aux enfants et aux jeunes en fuite la possibilité de bénéficier d'une éducation inclusive

- **Des chemins sûrs pour aller à l'école**

Offrir des solutions de transport aux enfants vivant dans des zones particulièrement éloignées et aux enfants handicapés

- **Transfert des connaissances**

Assurer la formation initiale et continue des enseignants et suivre les progrès réalisés

Absence de mobilité

Les partenaires de miva au Sud global estiment que l'accès à la mobilité est l'une des conditions essentielles pour combler efficacement les lacunes dans le domaine de l'éducation. Sans accès à la mobilité, le transport des matériaux nécessaires à la construction des établissements d'enseignement et la transmission des connaissances sont impossibles, de même que la mise en place d'une éducation inclusive pour les enfants et les jeunes ayant des besoins spécifiques et le déploiement de campagnes de sensibilisation dans les villages isolés en vue de promouvoir l'égalité des chances. Le transport du personnel, du matériel et des élèves est indispensable pour mettre en œuvre les mesures prévues. Or, les régions rurales éloignées sont le plus souvent desservies par des routes impraticables. Par conséquent, la bonne exécution du programme requiert des véhicules fiables.

En l'absence de véhicule particulier, les organisations humanitaires locales dépendent principalement des transports publics, qui sont généralement des plus aléatoires, voire ne desservent pas du tout les zones les plus reculées. Le manque de mobilité est comblé par la location de véhicules. Cette option est très coûteuse et les organisations, en particulier les petites organisations, ne parviennent pas toujours à financer ces frais. Les projets sont souvent menés par des femmes qui se déplacent dans les régions concernées, ce qui ne fait que renforcer la nécessité de disposer d'un moyen de transport sûr.

Impact

Notre programme permet d'améliorer l'accès à l'éducation dans les pays en développement. Une population instruite joue le rôle le plus déterminant pour la réduction de la pauvreté et des inégalités comme pour la croissance économique durable et le progrès social. L'éducation fait progresser la santé ainsi que la condition des femmes et favorise la participation à la vie sociale et économique. Plus spécifiquement, pour les partenaires de miva, l'utilisation de moyens de transport se traduit par un renforcement général des capacités opérationnelles (planification, indépendance, accessibilité, fiabilité), du transport (personnel, matériel, élèves) et du transfert de connaissances (campagnes de sensibilisation et d'éducation).

Bénéficiaires

Les bénéficiaires du programme sont les populations défavorisées du Sud global qui, en raison de leur pauvreté, n'ont pas ou peu accès à l'éducation, en particulier dans les zones rurales éloignées. miva travaille en étroite collaboration avec des organisations humanitaires locales qui ont déjà accompli des progrès notables dans leur lutte contre les lacunes du système éducatif et disposent des connaissances et de l'expérience nécessaires pour apporter des solutions sur mesure et efficaces sur le terrain. Elles connaissent parfaitement les besoins de la population et les structures spécifiques du système éducatif dans le pays.

Contribution au développement durable

Encourager les jeunes à suivre une formation professionnelle axée sur la pratique améliore leurs perspectives économiques. L'alphabétisation et la formation des adultes peu ou pas scolarisés, en particulier des femmes, favorisent leur accès à l'autonomie. En formant les enseignants au développement durable, il est possible d'intégrer la problématique de la protection de l'environnement et des pratiques durables dans le programme scolaire, ce qui, à long terme, contribue à réduire l'empreinte écologique. De plus, les mesures prises pour promouvoir l'égalité des sexes, l'éducation inclusive

pour les enfants ayant des besoins spécifiques et l'alphabétisation des adultes favorisent la cohésion sociale.



Budget

Chaque année, 15 véhicules sont affectés au programme Éducation.

Coût total	CHF 450 000.--
Financement propre des partenaires (1/3)	CHF 150 000.--
Contribution miva (2/3)	CHF 300 000.--

Les frais de préparation des projets de miva s'élèvent à 10 % des besoins de crédits

Projets

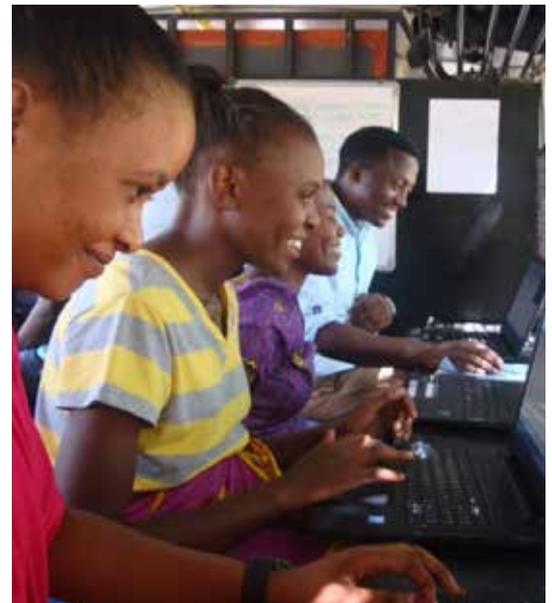
Retrouvez quelques-uns de nos projets en cours à l'adresse suivante: www.miva.ch/education



Un véhicule facilite la mobilité des enseignants et permet aux enfants des régions éloignées d'apprendre à lire et à écrire.



En Colombie, les enfants doivent marcher jusqu'à trois heures pour se rendre à l'école. Avec un vélo, un enfant se rend à l'école plus facilement et plus régulièrement. Les élèves ont ainsi accès à une meilleure éducation et à la formation professionnelle, ce qui leur permet de mieux construire leur avenir.



En Tanzanie, un bus pédagogique se déplace jusque chez des jeunes femmes pour leur permettre de suivre une formation professionnelle. Le bus se déplace dans des zones considérées comme particulièrement problématiques.

Activités de miva

miva s'est spécialisée dans le financement de moyens de transport et de communication adaptés aux conditions dans les pays en voie de développement. À cet effet, miva soutient les organisations locales dans leurs propres projets qui bénéficient au plus grand nombre possible de personnes. Les partenaires de projet de miva agissent sous leur propre responsabilité et sont en mesure d'apporter une contribution substantielle de leur côté. Par ses activités, miva favorise le développement durable sur place de sorte que les populations puissent améliorer elles-mêmes leur situation économique et sociale et développer des perspectives d'avenir dans leur milieu environnant.

Exigences relatives aux projets et aux partenaires

Les partenaires du projet sont largement ancrés dans la population. Ils disposent de structures qui permettent et favorisent la participation globale de la population, en particulier des groupes défavorisés tels que les femmes et les jeunes, les communautés indigènes et les personnes handicapées, quelle que soit leur affiliation politique, ethnique et religieuse. Ils poursuivent des objectifs clairement définis et développent des visions pour l'avenir. Ils font preuve d'une structure organisationnelle établie et d'une comptabilité adéquate. En outre, ils doivent avoir le statut de personne morale. miva ne soutient pas les personnes privées.

miva demande au partenaire de projet de fournir des informations détaillées quant à l'organisation et le projet à soutenir. La requête doit comprendre une description précise de la situation économique et socio-politique locale ainsi que des renseignements sur les infrastructures existantes telles que les voies de transport, les transports publics et les moyens de communication. En plus, le partenaire doit justifier le besoin d'acquisition d'un nouveau moyen de transport ou de communication et illustrer ses activités par des photos expressives. Une proposition de financement et la consolidation des comptes des deux années précédentes sont également à joindre à la demande. Afin de pouvoir vérifier l'exhaustivité des informations nécessaires, miva les réclame à l'aide d'un formulaire détaillé. Les requêtes sont examinées, évaluées et approuvées par la commission des projets de miva qui se compose de professionnels expérimentés dans le domaine de la coopération au développement.

miva ne soutient que les moyens de transport et de communication fonctionnels dont l'équipement et le standard sont indispensables pour atteindre les performances requises. L'objectif principal est d'assurer la mobilité nécessaire et urgente. En général, miva finance des véhicules neufs ou des occasions de haute qualité, car ceux-ci sont, contrairement aux voitures usées suisses, parfaitement adaptés aux conditions régionales. Le financement des moyens de transport ou de communication est réglementé dans un accord de coopération entre miva et le partenaire de projet comprenant un contrat de service. Cet accord est établi de sorte que les objectifs favorisent le développement durable et soient vérifiables.

Suivi et analyse des risques

miva vérifie la mise en œuvre correcte de projets au moyen de visites aléatoires sur place et, en règle générale, au moyen des pièces justificatives demandées et d'un bref rapport. Pour les projets dépassant un coût de CHF 10'000, miva exige un rapport final après un an qui présente les résultats d'une auto-analyse du partenaire en ce qui concerne la réalisation des objectifs de performance. miva dispose d'un réseau bien établi de personnes et d'institutions de confiance, ce qui lui permet d'évaluer les partenaires locaux avec compétence et de suivre la mise en œuvre des projets. Grâce à des échanges réguliers et des visites sur place, miva renforce continuellement ce réseau. Pour chaque projet, une analyse des risques bien fondée et actualisée est effectuée. Cette action fait partie du suivi du contexte avant et après l'approbation d'un projet, en étroite consultation avec l'organisation partenaire et les personnes de confiance locales. Par ailleurs, les développements politiques dans les pays prioritaires sont observés en permanence. En cas d'incidents susceptibles d'affecter ses projets, miva se réserve le droit de prendre des mesures adéquates.

Les partenaires de projet sont sensibilisés à ce sujet et conscients du fait qu'ils portent l'entière responsabilité quant à l'utilisation correcte des moyens de transport ou de communication co-financés par miva. Ainsi, ils sont tenus d'agir avec la vigilance qui s'impose pour ne pas compromettre la sécurité des personnes et des marchandises transportées ni d'autres véhicules et outils utilisés.